**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 8e Prix vaudois des entreprises internationales (PVEI) dévoile ses lauréats

Les entreprises Incyte, active dans le développement de médicaments innovants contre le cancer, Nexthink, leader en gestion de l'Expérience Digitale des Collaborateurs (DEX), et Frontiers Media, éditeur scientifique spécialisé dans l'innovation et leader dans l'Open Science, ont été récompensées lors du PVEI 2021. Ce prix, qui distingue trois sociétés actives dans le canton et rayonnant au-delà de ses frontières, est décerné conjointement par le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et Innovaud. La cérémonie a eu lieu ce 25 novembre à l'IMD, à Lausanne, devant quelque 200 invités.

Basée à Morges, avec une unité de production à Y-Parc à Yverdon-les-Bains, l'entreprise biopharmaceutique mondiale Incyte l'a emporté dans la catégorie « Entreprise étrangère ». Fondée en 2002 dans le Delaware, aux Etats-Unis, Incyte - qui découvre, développe et commercialise des médicaments novateurs - a choisi de développer sa présence en Europe depuis le canton de Vaud. Le BioPlant située à Y-Parc peut fabriquer des ingrédients pharmaceutiques biologiquement actifs (API) à usage commercial et clinique et se concentrera sur la production de produits d'oncologie, en particulier des anticorps monoclonaux (mAbs).

Distinguée dans la catégorie «Entreprise suisse»,Nexthink a été créée en 2004 à l'EPFL et est aujourd'hui basée à Prilly et à Boston, dans le Massachusetts. Leader mondial des logiciels de pilotage de l'Expérience Digitale des Collaborateurs (DEX), la société permet aux directions informatiques de passer d'une résolution réactive des dysfonctionnements IT à une optimisation continue et proactive. Nexthink offre en effet un hub de gestion de l'expérience qui fournit des informations en temps réel sur chaque collaborateur et activité, pour tous les postes de travail, tous les systèmes d'exploitation et depuis tous les sites, même distants. Présente dans 9 pays, la société emploie aujourd'hui près de 250 personnes dans le canton de Vaud et plus de 800 dans le monde.

Enfin, le «Prix spécial du jury» est revenu à Frontiers, plateforme Open Science et éditeur scientifique spécialisé dans l'accès libre, dont le siège se situe à Lausanne. L'ambition de l'entreprise, fondée en 2007 par deux neuroscientifiques de l'EPFL, est

de rendre les résultats de la recherche accessibles afin d'accélérer l'innovation scientifique et technologique, les progrès de la société et la croissance économique. Frontiers améliore en effet la manière dont la science est publiée, évaluée et diffusée, cela à travers un accès ouvert et gratuit aux résultats de la recherche et aux données. Elle couvre aujourd'hui plus de 900 disciplines académiques; une base utile pour apporter des réponses aux défis critiques se posant à l'humanité. Comptant plus de 300 employés à Lausanne, l'entreprise a vu sa taille tripler avec des bureaux en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Les prix ont été remis ce 25 novembre par des représentants du jury et les trois organisateurs. Présidé par Philippe Leuba, chef du DEIS, le jury de cette édition comptait Aude Pugin, présidente de la CVCI, Rémi Walbaum, président d'Innovaud, Dominique Turpin, responsable des relations extérieures à l'IMD à Lausanne, et Marianne Schmid Mast, professeure à la faculté des HEC, à l'Université de Lausanne. Les gagnants de l'édition précédente y étaient également intégrés: Jean-Yves Raimon, VP International and EU HQ Lead - Intuitive Surgical ; Gabriel et Marcel Boschung, CEOs - Groupe Boschung; et François Randin, CEO - Green Motion.

Un prix, trois catégories

Depuis 2014, le PVEI honore chaque automne trois entreprises actives à l'international et présentes sur sol vaudois. Les lauréats sont désignés sur la base d'une série de critères, parmi lesquels la présence d'un siège social dans le canton depuis trois ans au moins, une contribution à l'image du canton à l'étranger ou encore la création d'emplois localement. La catégorie «Entreprise étrangère» prend en compte la production locale de biens ou services, la diversification économique, la sous-traitance locale et l'intégration. Le lauréat de la catégorie

«Entreprise suisse» est choisi d'après des critères tels que la formation professionnelle, les collaborations scientifiques ou encore l'expansion à l'international. La catégorie «Prix spécial du jury» distingue une entreprise particulièrement innovante, engagée localement et collaborant avec d'autres entreprises du canton. Nous remercions ici aussi *24 heures*, partenaire média du PVEI.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Lara Rossi, responsable communication d'Innovaud